

Mise en place d'un guichet externalisé du bureau des étrangers de la sous-préfecture de Palaiseau sur le campus de Saclay

Le plateau de Saclay accueille aujourd'hui plus de 30.000 étudiants et chercheurs dans des établissements prestigieux (Polytechnique, Supelec, Université Paris-sud, CEA, CNRS..) qui se sont regroupés au sein de la Fondation de coopération scientifique en charge de préparer la future Université Paris-Saclay qui verra le jour en 2014.

Bien accueillir étudiants et scientifiques étrangers, et notamment leur faciliter les démarches pour l'octroi de titres de séjour est un enjeu fort pour renforcer l'attractivité internationale de la France qui figure au 5° rang mondial au regard du nombre d'étudiants étrangers accueillis.

Au sein d'un territoire très marqué par cet enjeu, la sous-préfecture de Palaiseau s'est engagée depuis 2007 dans un partenariat étroit avec quatre des établissements d'enseignement les plus concernés par l'accueil d'étudiants étrangers (l'université Paris-Sud, Polytechnique, l'institut d'Optique, et Supelec) afin de faciliter les démarches administratives nécessaires à la délivrance d'un titre de séjour

L'arrivée prochaine de nouvelles grandes écoles sur le plateau ou encore la création en 2014 de l'Université Paris-saclay rendaient indispensable de pérenniser et de renforcer cette coopération en l'étendant à de nouveaux établissements.

Après consultation de tous les partenaires, il a été décidé de mettre en place une antenne de la sous-préfecture au sein de l'École Polytechnique afin d'accueillir les scientifiques et étudiants étrangers dans leurs démarches de demande de titre de séjour.
Elle fonctionnera durant le pic de la rentrée universitaire du 16 septembre au 29 novembre 2013.

La création de cette antenne s'inscrit pleinement dans le cadre de la politique d'amélioration et de modernisation des conditions d'accueil des étudiants étrangers passant notamment par le rapprochement des préfectures et des universités et la mise en place de guichets uniques mutualisés au plus près des campus, annoncés conjointement par le ministre de l'intérieur et la ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche en avril 2013.

Le guichet externalisé installé sur le campus de Saclay dans les locaux de Polytechnique fonctionnera selon les modalités suivantes :

- 2 stations biométriques supplémentaires sont mises à la disposition de l'antenne par le ministère de l'intérieur.
- 32 référents (salariés des établissements d'enseignement et de recherche) accueillent les usagers dans les établissements et les aident à constituer leur dossier de demande de titre de séjour. Une fois le dossier complet, le référent peut prendre rendez -vous via internet sur une application dédiée disponible sur le site internet de la Préfecture de l'Essonne.
- 2 agents sont mis à disposition de la Préfecture de l'Essonne, pendant la durée d'ouverture du guichet, par l'École Polytechnique et la Fondation de coopération scientifique Campus Paris Saclay. Ces agents seront chargés d'accueillir les étudiants et les scientifiques et de contrôler la complétude des dossiers.
- 1 agent (contrôleur interne) du bureau des étrangers de la sous-préfecture de Palaiseau sera présent pendant toute la période d'ouverture du guichet externalisé afin de valider les dossiers et de délivrer les récépissés.
- Une fois le titre de séjour fabriqué et réceptionné à la sous-préfecture, l'utilisateur est invité à le retirer à la sous -préfecture sur des plages horaires dédiées. A l'issue de la première campagne de rentrée, l'opportunité de remettre les titres au guichet externalisé sera étudiée.

Si plusieurs guichets externalisés de préfectures ou de sous-préfectures fonctionnent depuis cette rentrée sur d'autres sites universitaires, celui installé à l'École polytechnique innove à un triple titre :

- il est le premier à traiter en temps réel l'instruction de la demande afin de lancer immédiatement la fabrication du titre de séjour si le dossier est complet.
- sont instruits les demandes des titres de séjour non seulement des étudiants mais également des scientifiques et leurs familles.
- la présence d'un réseau de référents très étoffé dont la formation a été assurée par les fonctionnaires du bureau des étrangers de la sous-préfecture. Ce partenariat étroit facilite la fluidité des relations avec les établissements et permet de traiter au guichet des dossiers de meilleure qualité. Le cadre de la sous préfecture présent sur place peut ainsi consacrer plus de temps au contrôle et valider directement la fabrication du titre à l'issue de l'enregistrement.

Au total, le dispositif concernera sur la base des chiffres 2012, 711 étudiants et 652 scientifiques et leur famille, soit près de 1400 personnes. Ce chiffre ira en progressant au cours des prochaines années puisqu'à l'horizon 2025, 60.000 étudiants et chercheurs devraient travailler sur le plateau de Saclay avec une part croissante d'étudiants étrangers compte tenu de la volonté partagée de renforcer l'attractivité internationale du cluster.